



Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques

Évaluation des coûts et bénéfices de l'immigration en matière économique et sociale

Mme Stéphanie Do et M. Pierre-Henri Dumont

Ce rapport fait suite au rapport de France Stratégie sur l'impact de l'immigration sur le marché du travail, les finances publiques et la croissance présenté en juillet 2019

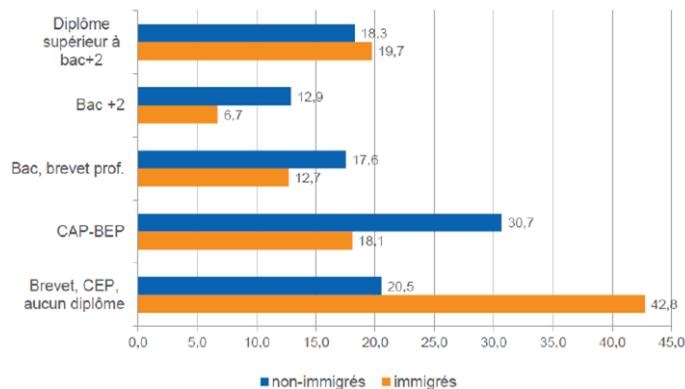
Après avoir entendu 30 experts et responsables d'administrations, les rapporteurs formulent 22 propositions pour :

- mieux connaître la population immigrée présente en France ;
- réformer la procédure d'autorisation de recrutement des travailleurs étrangers et attirer davantage les travailleurs qualifiés ;
- améliorer l'efficacité des composantes du parcours d'insertion et de la reconnaissance des qualifications pour une meilleure employabilité des immigrés.

Qui sont les immigrés ?

La population immigrée en France est traditionnellement peu qualifiée, contrairement à certains pays d'immigration comparables (Royaume-Uni) du fait de l'importance de l'immigration familiale et humanitaire et de la faiblesse relative de la composante économique ou de travail.

NIVEAUX DE DIPLÔME DES IMMIGRÉS ET DES NON-IMMIGRÉS EN FRANCE (2018)



Champ : France hors Mayotte. Personnes vivant en ménage ordinaire et déclarant avoir terminé leurs études initiales ou n'avoir jamais fait d'études.

Source : INSEE, enquête « Emploi », 2018.

Améliorer le traitement statistique de l'immigration

(effectifs en milliers et en pourcentage ; données provisoires)

Zone géographique	Effectifs	en %
Afrique	2 992	46,1
Maghreb	1 904	29,3
Autres pays d'Afrique	1 088	16,8
Europe	2 171	33,5
UE à 28	1 851	28,5
Autres pays d'Europe	320	4,9
Asie	940	14,5
Amérique, Océanie	388	6,0
Total	6 491	100,0

Champ : France, Mayotte inclus, depuis 2014.

Source : Insee, estimations de population.

La part de population immigrée dans la population totale (9,7%) est inférieure à la moyenne de l'OCDE. Mais l'importance de la seconde génération apparaît la France aux grands pays d'immigration.

Une origine géographique des immigrés peu diversifiée et une forte concentration territoriale dans quelques régions.

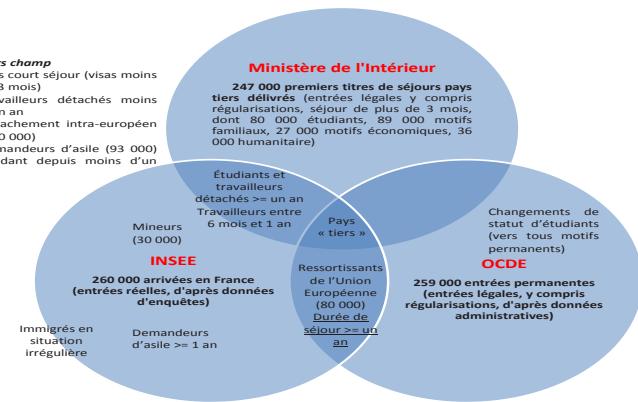
Le régime juridique encadrant la recherche ne doit pas constituer un obstacle à la connaissance

Un essor des données depuis les années 2000, notamment sur les descendants d'immigrés : l'enquête Trajectoire et origines (TeO).

Répondre à la méfiance des citoyens : améliorer la communication sur les chiffres existants.

Améliorer les mesures des flux migratoires et de l'immigration irrégulière

Une forte diversité dans les chiffres disponibles s'agissant des flux d'entrée :



L'évaluation de l'immigration irrégulière souffre d'approximations dans tous les pays de l'OCDE. Elle oscille entre 0,3 % et 0,6 % de la population, en France comme en Allemagne.

L'aide médicale de l'État constitue la mesure la plus fiable sans être exhaustive : 318 106 bénéficiaires en 2018 avec une forte croissance entre 2012 (252 000 bénéficiaires) et 2015 et un palier depuis.

Mieux mesurer l'impact de l'immigration sur l'emploi, la croissance et les finances publiques

L'impact sur le marché du travail

L'impact global de long terme n'a pas d'incidence significative étant donné les caractéristiques du marché du travail français :

- une variation des salaires comprise entre - 0,8 % et + 0,5 % pour un accroissement de 1 % de la main-d'œuvre ;
- un impact sur le taux d'emploi de - 0,3 à + 0,3 selon les études.

L'impact de court terme devrait être mieux observé.

L'impact sur la croissance et la compétitivité

L'immigration accroît à long terme le PIB par habitant, notamment grâce à la complémentarité des compétences entre natifs et immigrés et la diversité des origines.

En France, la faible qualification et le faible taux d'emploi des immigrés minorent cet impact par rapport à des pays qui valorisent mieux une immigration plus qualifiée.

L'impact de l'immigration sur les finances publiques

Les deux seules études disponibles sur les finances publiques, qui émanent de l'OCDE et du CEPII, concluent à un impact modéré de l'immigration, inférieur à 0,5 % du PIB.



Instituer un véritable pilotage de l'immigration professionnelle

Mieux répondre aux besoins du marché du travail

De nombreuses entreprises ont des difficultés de recrutement (en particulier dans l'artisanat) ;

La liste des métiers en tension est obsolète : cet outil doit être rénové et régulièrement actualisé.

Réformer profondément la procédure encadrant l'immigration de travail

Recruter un travailleur étranger est un parcours complexe et aléatoire qui doit être simplifié et rendu plus efficace.

Le débat annuel sur l'immigration professionnelle doit reposer sur le rapport d'un comité d'experts indépendant analysant les besoins du marché du travail.

Rendre la France plus attractive pour les plus qualifiés

Un manque d'attractivité pour les entrepreneurs et les salariés hautement qualifiés, mais une attractivité forte pour les étudiants et chercheurs (OCDE).

Le « passeport talent » (2016), une procédure simplifiée et des avantages pour les « talents » à promouvoir auprès des candidats et des entreprises.

4ème pays d'accueil des étudiants étrangers et 1^{er} pays non-anglophone : maintenir ce rang par l'amélioration des conditions d'accueil.

Les étudiants étrangers, travailleurs immigrés qualifiés de demain ? Faciliter l'accès à l'emploi après les études : simplifier la procédure actuellement longue et complexe, et renforcer les dispositifs d'information et d'orientation dans les établissements.

Améliorer l'insertion professionnelle des immigrés

Les immigrés sont moins souvent en emploi, plus exposés au chômage et plus souvent déclassés par rapport à leurs qualifications.

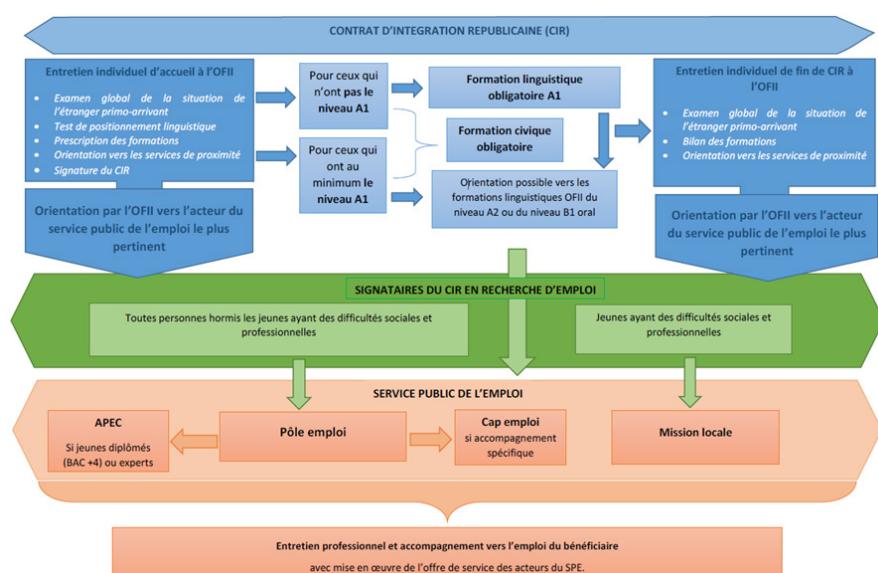
Actionner des leviers clés

1. Promouvoir l'activité professionnelle des femmes immigrées et leur accès à des cours de langue.

2. Combler le retard français en matière de reconnaissance et d'évaluation des qualifications et compétences.

Des dispositifs existants méconnus, peu lisibles et peu accessibles aux étrangers (centre ENIC-NARIC, validation des acquis de l'expérience-VAE...).

Poursuivre les efforts engagés dans le cadre du contrat d'intégration républicaine



L'offre de Pôle emploi, vers lequel les étrangers signataires du Contrat d'intégration républicaine (CIR) sont réorientés, doit être mieux adaptée à leurs besoins.

Valoriser les dispositifs vers l'emploi au-delà du contrat d'intégration républicaine

Des programmes innovants pour les réfugiés : le programme HOPE (Hébergement, Orientation, Parcours vers l'emploi) ;

Des actions d'accompagnement au niveau local encouragées par la hausse des crédits déconcentrés en 2019 (39 millions d'euros soit + 83 % par rapport à 2018) ;

La mise en réseau des acteurs et la communication sur les dispositifs d'accompagnement existants doivent être améliorées pour garantir des parcours cohérents et adaptés.

Programme
HOPE



UN OBJECTIF : RECRUTER LES RÉFUGIÉS SUR LES MÉTIERS EN TENSION DANS TOUTE LA FRANCE



Parmi nos 22 propositions

1. intégrer une question sur l'origine des parents (lieu de naissance et nationalité) dans le recensement.
2. améliorer la lisibilité des flux d'entrée par la publication d'un document synthétique détaillant les écarts de mesure.
3. renouveler les études consacrées à la mesure de l'impact financier de l'immigration et améliorer la fiabilité du document de politique transversale annexé au projet de loi de finances.
4. établir un recensement des métiers en tension actualisé chaque année, après avis d'une instance d'experts indépendants placée auprès du ministre de l'intérieur.
5. réformer la procédure d'autorisation de recrutement des travailleurs étrangers.
6. lancer des campagnes d'information pour promouvoir le « passeport talent » auprès des employeurs et des principaux pays d'origine.
7. mettre en place un réseau d'information et un accompagnement dédié aux étrangers vers des dispositifs de reconnaissance de leurs qualifications.
8. adapter les savoir-faire et l'offre de services de droit commun de Pôle emploi aux besoins spécifiques des étrangers primo-arrivants.

L'ensemble du rapport et des propositions sur le site de l'Assemblée nationale :

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/les-delegations-comite-et-office-parlementaire/comite-d-evaluation-et-de-controle>